



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Analyse environnementale : la FNTP et l'ADEME accompagnent les entreprises de Travaux Publics

Paris, jeudi 16 avril 2015 : Afin d'aider les entreprises de Travaux Publics dans leurs démarches environnementales, la FNTP et l'ADEME se sont associées pour publier un guide intitulé « Réaliser une analyse environnementale dans les Travaux Publics » dans la collection des guides sectoriels de l'ADEME.

Nouveau signe de son engagement dans le développement durable, ce guide doit constituer pour la FNTP, une référence méthodologique destinée à l'ensemble des acteurs de la filière : entreprises de Travaux Publics, maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage. Pédagogique, il vise à développer les pratiques BEGES (bilan des émissions de gaz à effet de serre) et ACV (analyse du cycle de vie).

Le projet, piloté par la FNTP, a été mené par un consortium¹ composé d'entreprises de Travaux Publics et d'organismes scientifiques et techniques. Le processus d'élaboration du guide a associé l'ensemble de la communauté technique dans un mode collaboratif.

Le guide est disponible sur le centre de ressources BEGES de l'ADEME :

<http://www.bilans-ges.ademe.fr/>

Pour plus d'information, rendez-vous également dans la section « Energie-Climat » du site internet de la FNTP.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#), 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 260.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr - www.relancetravauxpublics.fr - www.metiers-tp.com  [@fntp_info](https://twitter.com/fntp_info)

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fntp.fr

¹ Le consortium était composé d'Eurovia, la Sade, Eiffage Energie, l'Institut Efficacy, la Chaire génie civil écoconstruction de l'université de Nantes ainsi que l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM) et coordonné par la FNTP.